

URI DADUSH

Senior Fellow de l'OCP Policy Center et chercheur non-résident à Bruegel

Nathalie DELAPALME

Professeur Dadush, bienvenue. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet accord ? Où en sommes-nous ? Nous savons que le diable se niche, sinon dans les détails, du moins dans la mise en œuvre. La volonté politique est de fait indéniable mais la grande difficulté qui nous attend consiste à savoir comment mettre en œuvre cet accord. Quels sont les principaux obstacles qui se dressent sur notre route ? Quelles sont les conditions nécessaires à une mise en œuvre et un déploiement réussis ? Est-ce que vous considérez l'accord comme un outil et une étape essentiels pour le développement du continent, précisément ce que nous attendons tous depuis très longtemps ?

Uri DADUSH

Cette initiative est très importante pour le continent. Elle offre également un contrepoint intéressant au protectionnisme qui émerge dans différentes régions du monde. Assurément, l'accord est nécessaire car l'Afrique est un continent fragmenté et les échanges au sein même du continent ne représentent qu'une faible part des échanges qui s'y opèrent. Il est très difficile d'imaginer que l'Afrique puisse percer sur les marchés industriels mondiaux et devenir concurrentielle dans nombre de secteurs industrialisés essentiels à son développement sans avancée significative sur les marchés auxquels elle s'adresse.

La commission économique pour l'Afrique souligne qu'à l'heure actuelle, les échanges en Afrique concernent principalement les produits agricoles ou manufacturés alors que les échanges en dehors de l'Afrique concernent plutôt les ressources naturelles extractibles, ce qui est un signe prometteur : en améliorant l'intégration du continent, on peut espérer développer son agriculture et son industrie.

En tant qu'économiste, quand je me suis intéressé à cette question pour la première fois il y a environ neuf mois, j'ai été surpris par le nombre de barrières douanières qui subsistent sur le continent. Les pays africains appliquent des tarifs douaniers très élevés les uns envers les autres en termes relatifs mais échangent en revanche plutôt librement avec l'Union européenne et les États-Unis. Une sorte de diversion commerciale oriente donc de manière artificielle les échanges en dehors de l'Afrique plutôt qu'en interne.

Autre point que je voudrais soulever, c'est que nous ne devons pas reproduire en Afrique l'erreur commise à la création des accords du Moyen-Orient et du Maghreb avec l'Union européenne, qui a été de considérer qu'un accord de libre-échange résolvait automatiquement un grand nombre de problèmes et générerait beaucoup de croissance. L'expérience et de nombreuses études confirment qu'il n'existe pas de convergence inconditionnelle, pour reprendre les termes des économistes. Il ne suffit pas du libre-échange pour bénéficier des revenus plus élevés de vos partenaires, quels qu'ils soient. La convergence et la libéralisation des échanges internationaux ne fonctionnent que si elles s'accompagnent du renforcement des politiques intérieures. Vous pouvez garantir toute la libéralisation du monde, si vous ne consolidez pas les politiques intérieures, si vous ne jouissez pas d'une stabilité politique et de la paix – et dans nombre de pays d'Afrique, la paix reste aux abonnés absents – et si vous ne disposez pas d'une prévisibilité raisonnable du climat économique, de la corruption, de la gouvernance etc., alors il est peu probable que vous réussissiez à attirer les investissements, peu importe que les échanges soient ouverts ou non.

Je dirais même que, sans ces conditions favorables, les échanges peuvent vous être dommageables car vous augmentez en définitive le nombre d'importations sans enregistrer d'exportations en retour.

Voilà pour le général. En ce qui concerne l'accord en lui-même, quelles sont les conditions nécessaires à sa réussite ? La première, que j'aimerais rappeler, porte sur l'amélioration des politiques et de la gouvernance intérieures. C'est la condition *sine qua non* à la réussite de la zone de libre-échange continentale, qui doit se concrétiser à tout prix, au-delà même des considérations liées à cette zone. Dont acte. En ce qui concerne les contours techniques de



l'accord, trois aspects méritent d'être pris en compte. Premièrement, l'accord doit être inclusif. Pour l'heure, il l'est. Je ne me rappelle pas les chiffres exacts mais entre 45 ou 46 pays l'ont ratifié à l'exception d'un bémol important, le Nigéria. Il y a quelques mois, le président a déclaré qu'il allait signer cet accord mais ce n'est toujours pas le cas – j'ai encore vérifié ce matin. La question déchire le pays mais il est très important que le Nigéria le ratifie.

Je voudrais d'ailleurs dire un mot à propos du Nigéria. Il s'agit de la plus grande économie d'Afrique. Sans le Nigéria, donc, difficile de savoir comment cet accord panafricain pourrait fonctionner. Néanmoins, l'économie politique du Nigéria est extrêmement compliquée. Le pays est exportateur de pétrole mais sa production agricole et industrielle intérieure n'est pas concurrentielle, en partie en raison des exportations de pétrole et des effets du mal hollandais. Toutefois, ce n'est pas l'Arabie saoudite. Compte tenu de la population de 200 millions d'habitants, les ressources pétrolières du pays sont ridicules et le Nigéria ne saurait être confondu avec les états du Golfe, et considérer qu'il peut prendre son temps pour développer l'utilisation des ressources pétrolières. Il doit au contraire diversifier son économie et le faire dès maintenant. Sans oublier les aspects géopolitiques. Il est par conséquent très important pour le Nigéria de faire partie de cet accord s'il souhaite être un leader pour le continent.

C'est donc la première condition, il faut que le Nigéria rejoigne l'accord. Les deuxième et troisième conditions sont assez techniques. Pour ce qui est de la deuxième, l'accord stipule que 90 % des échanges doivent être libéralisés mais ne spécifie pas ce que cela signifie. Si cela implique 90 % des volumes commerciaux actuels, alors très bien. Mais s'il s'agit de 90 % des barrières douanières, alors les pays peuvent très bien redoubler d'habileté pour définir quelles barrières douanières lever, et ainsi amoindrir les effets positifs de cet accord.

Le troisième aspect technique, c'est que les règles d'origine sont très importantes dans les accords de libre-échange. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas eu le plaisir d'étudier ces règles, une petite explication : imaginons un produit qui passe du Ghana au Kenya, s'agit-il réellement d'un produit ghanéen ou bien est-il chinois ? Les règles d'origine permettent de garantir l'intégrité de l'accord de libre-échange mais si ces mêmes règles deviennent très compliquées, notamment pour des produits particuliers en fonction du processus de production ou du nombre de transformations, etc., il peut devenir très difficile de s'y conformer. Par conséquent, les règles d'origine se doivent d'être simples, notamment dans un contexte africain où se posent nombre de questions de gouvernance. Un critère lié à la valeur ajoutée, par exemple, qui prévoit que 50 % de la valeur ajoutée cumulée doit provenir d'Afrique, peu importe où sur le continent, constitue une troisième condition fondamentale.

Enfin, dernière question indissociable de la politique commerciale : la question des infrastructures. Quiconque connaît l'Afrique sait qu'il s'agit d'un continent immense – 8 000 km séparent Casablanca de Johannesburg, soit environ la distance entre Bruxelles et Pékin. Le continent est toutefois très pauvre en infrastructures de transport, qu'on considère les routes, les ports ou les aéroports. Par conséquent, la zone de libre-échange continentale, si elle veut fonctionner, doit s'accompagner d'un effort progressif par toutes les parties concernées – ce qui inclut les Chinois et pas seulement les Européens ou les Américains, car les Chinois sont très bons en la matière – afin d'améliorer cette infrastructure, notamment de transport.

Nathalie DELAPALME

Merci beaucoup pour cette présentation exhaustive. Si je comprends bien, il reste beaucoup d'obstacles à surmonter avant de pouvoir envisager la mise en œuvre de cet accord, notamment de la part du Nigéria si, comme vous le dites, le Nigéria souhaite faire le ménage dans son économie intérieure avant même d'envisager de rejoindre l'accord. Cela est un peu préoccupant.